Ferronnerie d'art

RNCP42965 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAP — Certificat d'aptitude professionnelle
Code(s) NSF	254
Formacode(s)	45558, 22478
Code(s) ROME	B1601
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2032

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le CAP Ferronnerie d'art est un diplôme professionnel qui prépare à exercer le métier de ferronnier d'art. L'artisan ferronnier d'art travaille le métal, principalement le fer, par déformation à chaud ou à froid pour créer des ouvrages variés relevant du bâtiment de plus ou moins grande taille, tels que des éléments de protection et de décoration intérieure ou extérieure. Il ou elle intervient depuis la réalisation jusqu'à la restitution de l'ouvrage. Bien que les techniques de forge et de travail du métal à la main soient au cœur de ce métier, l'intégration d'outils numériques est de plus en plus fréquente.

Le titulaire du diplôme possède un niveau de compétences générales et professionnelles lui permettant soit de s'insérer professionnellement dans des emplois de niveau 3, soit de poursuivre une formation professionnelle à un niveau de qualification 4.

Le titulaire du CAP Ferronnerie d'art pourra intégrer des ateliers ou entreprises artisanales de toutes tailles relevant de l'artisanat d'art. Il pourra également envisager de travailler en tant qu'artisan indépendant, préférablement après plusieurs années d'expérience.

ACTIVITÉS VISÉES

Le ferronnier d'art est un artisan spécialisé dans le travail du fer et d'autres métaux qui crée des objets décoratifs et fonctionnels. Ses activités sont variées et peuvent inclure :

1. La réalisation de pièces sur mesure en fer forgé : le ferronnier d'art peut travailler sur commande pour des clients particuliers, des architectes, ou des entreprises. Il conçoit et réalise des pièces uniques ou en petites séries, (grilles, des portails, des rampes d'escalier, du mobilier, des luminaires, etc.). Il maîtrise les techniques de forgeage, de soudage et de finition pour donner forme au métal.
2. La restauration d'objets anciens : le ferronnier d'art peut être amené à participer à la restauration d'ouvrages anciens en fer forgé, tels que des grilles de château, des balcons, des enseignes, etc. Il doit maîtriser les techniques anciennes de travail du fer et être capable de reproduire des motifs et des formes d'époque.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Étudier une demande de réalisation d'un ouvrage de ferronnerie d'art

- Identifier les contraintes et les caractéristiques d'un ouvrage
- Proposer des solutions techniques et esthétiques
- Préparer les conditions de fabrication de l'ouvrage

Réaliser un ouvrage de ferronnerie d'art

• Mettre en œuvre les conditions de fabrication de l'ouvrage
• Réaliser et contrôler l'ouvrage
Préparer et installer un ouvrage de ferronnerie d'art
• Préparer l'ouvrage pour la livraison
• Participer à l'installation de l'ouvrage
Français et Histoire-géographie-enseignement moral et civique
Français
– Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer
– Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu
– Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer
– Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques
– Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier
Histoire-géographie (HG)-enseignement moral et civique (EMC)
– Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG)
– S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG)
– Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC)
– Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC)
– Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)
Mathématiques et physique-chimie
– Rechercher, extraire et organiser l'information
– Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité
– Expérimenter, utiliser une simulation
– Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion
– Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage approprié
Education physique et sportive
– Développer sa motricité – S'organiser pour apprendre et s'entraîner
– Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter
– Construire durablement sa santé
– Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique
Prévention-santé-environnement
– Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation
– Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention
– Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix
– Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté
– Agir face à une situation d'urgence
L'épreuve de langue vivante étrangère a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D. 312-16 du code de l'éducation), les compétences du candidat à :
– Comprendre la langue orale – Comprendre un document écrit
– S'exprimer à l'écrit
– S'exprimer à l'oral en continu
– Interagir à l'oral dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle
Langue vivante (facultatif) – (langue différente de la langue concernée par l'épreuve obligatoire) a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D. 312-16 du code de l'éducation), les compétences du candidat à :
– S'exprimer à l'oral en continu

– Interagir à l’oral
– Comprendre un document écrit dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle
Arts appliqués et cultures artistiques (facultatif)
– Respecter les consignes et mettre en œuvre un cahier des charges simple relatif à une démarche de création design
– Établir des propositions cohérentes d’expérimentation et de réalisation en réponse à un problème posé
– Réinvestir des notions repérées dans des références relatives aux différents domaines du design et des cultures artistiques
– Opérer un choix raisonné parmi des propositions de création design
– Consolider une proposition
– Présenter graphiquement ou en volume une intention
– Rendre compte à l’oral et/ou à l’écrit une démarche partielle de conception design

Blocs de compétences

RNCP42965BC01 — Étudier une demande de réalisation d’un ouvrage de ferronnerie d'art

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les contraintes et les caractéristiques d’un ouvrage
- Proposer des solutions techniques et esthétiques
- Préparer les conditions de fabrication de l’ouvrage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat).
Apprentis (CFA et sections
d’apprentissage habilités au (CCF).
Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF)
Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d’apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit et graphique

RNCP42965BC02 — Réaliser un ouvrage de ferronnerie d’art

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre en œuvre les conditions de fabrication de l’ouvrage
- Réaliser et contrôler l’ouvrage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat).
Apprentis (CFA et sections
d’apprentissage habilités au (CCF).
Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF)
Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d’apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel pratique

RNCP42965BC03 — Préparer et installer un ouvrage de ferronnerie d’art

LISTE DE COMPÉTENCES

- Préparer l’ouvrage pour la livraison
- Participer à l’installation de l’ouvrage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat). Apprentis (CFA et sections d’apprentissage habilités au (CCF). Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF)
Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d’apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel oral

RNCP42965BC04 — Français et Histoire-géographie-Enseignement moral et civique

LISTE DE COMPÉTENCES

Français

- Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer.
- Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu
- Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer
- Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques
- Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier

Histoire-géographie-enseignement moral et civique :

- Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser.
- S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie.
- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC).
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC).
- Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF)
Scolaires (Établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA et section d’apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (Établissements privés), Enseignement à distance, Candidats individuels : Ponctuel écrit, oral

RNCP42965BC05 — Mathématiques et physique-chimie

LISTE DE COMPÉTENCES

- Rechercher, extraire et organiser l'information
- Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité.
- Expérimenter, utiliser une simulation.
- Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion.
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage approprié.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF)
Scolaires (Établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA et section d’apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (Établissements privés), Enseignement à distance, Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP42965BC06 — Éducation physique et sportive

LISTE DE COMPÉTENCES

- Développer sa motricité.
- S'organiser pour apprendre et s'entraîner.
- Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire :

connaître les règles, les appliquer et les faire respecter.

- Construire durablement sa santé.
- Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF)
Scolaires (Établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA et section d’apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (Établissements privés), Enseignement à distance, Candidats individuels : Ponctuel

RNCP42965BC07 — Prévention-santé-environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

- Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation.
- Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention.
- Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix.
- Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté.
- Agir face à une situation d'urgence.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF)
Scolaires (Établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (Établissements privés), Enseignement à distance, Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP42965BC08 — Langue vivante étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

L'épreuve de langue vivante étrangère a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL
(art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- Comprendre la langue orale ;
- Comprendre un document écrit ;
- S'exprimer à l'écrit ;
- S'exprimer à l'oral en continu ;
- Interagir à l'oral

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF)
Scolaires (Établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (Établissements privés), Enseignement à distance, Candidats individuels : Ponctuel écrit et oral

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises relevant des secteurs suivants :

- Bâtiment public ou privé : réalisation et intégration d'éléments forgés dans la construction neuve. Exemples : portails, rampes, garde-corps ;
- Patrimoine bâti : restauration d'éléments en fer forgé dans les monuments historiques ;
- Design et décoration / Secteur du luxe : création de mobiliers, de sculptures et d'objets décoratifs uniques en métal ;
- Aménagement extérieur : création clôtures, pergolas, mobilier de jardin, arche de rosier.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Artisan ferronnier
- Ouvrier qualifié ou employé qualifié d'une entreprise de ferronnerie

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Lors de la confirmation d'inscription, les candidats doivent fournir une attestation de formation relative à l'utilisation des échafaudages de pied, conformément à la recommandation R. 408 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM), annexe 5. En l'absence de cette attestation, les candidats ne seront pas autorisés à se présenter à l'examen.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Inadéquation géographique, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 950 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en transformations (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	K0X30 — Artisans et ouvriers artisanaux · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	1 216
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	K0X30 — Artisans et ouvriers artisanaux

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité :

1° De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ;

2° De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.

Financement en alternance (NPEC)

Cette certification ne figure pas au référentiel des niveaux de prise en charge (NPEC) en vigueur. En attendant que son niveau soit fixé, l'OPCO peut financer un contrat d'apprentissage sur la base d'une valeur d'amorçage (arrêté du 31 août 2022).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2032
Date de dernière délivrance possible	31/08/2034

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP38392

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP38392

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Légifrance :

Eduscol : Référentiels des diplômes professionnels

Onisep : CAP ferronnier d'art

Fiche officielle (France Compétences)

https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42965/